



HALTE aux incendies pendant les fêtes de fin d'année

On s'amuse toujours quand on décore la maison pour les fêtes de fin d'année, mais les décorations de Noël peuvent augmenter le risque d'incendie domestique. Lorsque vous décorez votre maison cette saison, faites attention aux risques d'incendie.

- Plus de la moitié des incendies impliquant les décorations intérieures pendant le mois de décembre sont déclenchés par des bougies.
- À l'année, plus d'un tiers des incendies impliquant les décorations intérieures sont déclenchés par des bougies.
- Les trois jours les plus sujets à des incendies domestiques causés par les bougies sont le jour de Noël, le jour de l'An et le réveillon du Nouvel An.
- Gardez les bougies à au moins 30 centimètres (12 pouces) de tout ce qui est inflammable.
- Aussi rares qu'ils soient, les incendies d'arbres de Noël sont dangereux lorsqu'ils se produisent.

En moyenne, sur les 52 signalés, au moins un incendie domestique impliquant un arbre de Noël a entraîné un décès.

- Une source de chaleur trop proche du sapin de Noël provoque le quart des incendies survenant pendant l'hiver.
- Consultez les instructions du fabricant afin de confirmer le nombre de guirlandes lumineuses à connecter.
- Assurez-vous d'installer votre arbre de Noël à au moins 90 centimètres (3 pieds) des sources de chaleur comme les cheminées, les radiateurs, les radiateurs d'appoint, les bougies ou les bouches de chauffage. Assurez-vous également que votre arbre de Noël n'entrave pas les portes de sortie.
- Débarrassez-vous de votre sapin après Noël ou lorsqu'il devient sec.

Appelez le 311 pour bénéficier d'un contrôle de sécurité à domicile GRATUIT – www.mcfrs.org/mcsafe